DEMANDE DE TPS

UNIQUEMENT POUR LES CREPYNOIS

Année Scolaire 2025/2026

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

MOTIF DE LA DEMANDE D'ENTREE EN TPS :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

PIECES A FOURNIR POUR CONTITUTION DU DOSSIER :

- Fiche de renseignements pour inscription scolaire complétée, accompagnée des pièces obligatoires à fournir (indiquées sur la fiche)
- Justificatif du mode actuel de garde (crèche, assistante maternelle…..)

⚠ Les enfants admis en TPS n'auront accès ni à la restauration scolaire ni au périscolaire ni au transport scolaire.

Cette inscription à l'école Charles Péguy n'est valable que pour la TPS. L'entrée en maternelle (petite section) se fera obligatoirement dans l'école de son secteur.

Date de la demande : Signature des 2 parents :